La phrase, son analyse et sa ponctuation d'après la *Syntaxe françoise* de l'abbé Fabre (1787)

Michel Berré (UMONS)
Sophie Piron (UQAM)

À l'exception de la notice du *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques* (1998, 175-177), de deux mentions dans Brunot (tomes IX et X) et de quelques citations dans Chervel (2006), il n'existe pas, à notre connaissance, de travaux consacrés à la *Syntaxe françoise* de l'abbé Fabre. Il semble aussi avoir été assez vite oublié par ses contemporains si l'on excepte quelques mentions dans les grammaires-compilations du premier tiers du XIXe siècle (Girault-Duvivier, Napoléon Landais, etc.). L'ouvrage a lui-même connu quatre éditions (1787, 1803, 1809, 1818). On ne dispose d'aucun renseignement sur l'auteur, dont le prénom même nous est inconnu.

Le titre de l'ouvrage annonce l'importance accordée par l'auteur à la syntaxe, la partie syntaxique comprenant cinq fois plus de pages que celles consacrée à la présentation des parties du discours. Cette syntaxe – qui comprend une syntaxe d'accord et une syntaxe de construction – inclut deux appendices, l'un présentant la conjugaison des verbes et l'autre traitant de la ponctuation, où l'auteur se propose de résumer et simplifier, en quarante pages, la « théorie » de Beauzée.

L'intervention portera sur cette dernière partie. Notre objectif est d'analyser la description proposée par l'auteur des signes de ponctuation pour reconstruire la conception que se fait Fabre de la phrase dont les liens avec l'émergence d'une ponctuation « moderne » ont été mis en évidence (Seguin 1993). Nous terminerons en comparant ce que cet ouvrage, à vocation didactique, dit de la phrase aux propositions d'autres grammaires destinées à l'enseignement (Restaut, Wailly, Domergue, Lhomond).